

LE 28 JUIN, ON CONTINUE !



Malgré les menaces, les vagues hésitations d'un gouvernement aux abois, les 7 organisations syndicales opposées au projet de loi Travail ont imposé les manifestations et rétabli les salarié-e-s dans leur droit légitime et constitutionnel à manifester le 23 juin dernier.

**ELLES ONT RAPPELÉ
QU'IL ÉTAIT TEMPS DE DIRE STOP :
STOP à la négation du dialogue social !
STOP à la stigmatisation du
mouvement social !
STOP au projet de loi Travail !**

Partout en France, et chaque jour les salarié-e-s mobilisé-e-s inventent de nouvelles formes d'action pour expliquer leur rejet du projet de loi et imposer de nouveaux droits sociaux.

La CGT a déposé ses propositions alternatives à la ministre du travail en demandant notamment la suspension du débat parlementaire. Elle attend maintenant d'obtenir des réponses !

La CGT dénonce la colonne vertébrale du texte sur la loi travail : ce texte qui généralisera le dumping social déjà bien trop présent dans nos entreprises. La CGT revendique des droits nouveaux pour les salariés et un code du travail du 21^{ème} siècle.

Moins de droits, moins de garanties collectives, moins de salaires et plus de travail... C'est aussi ce que nous vivons insidieusement dans la fonction publique et à la DGFIP à coups de suppressions d'emplois, de salaires laminés, de mises en cause des règles de gestion, de fermetures de services et de restructurations, de conditions de vie au travail toujours plus dégradées.

À la DGFIP, comme dans toute la fonction publique, ce combat contre la casse du code du travail est aussi le notre et c'est ensemble que nous devons gagner !

La CGT Finances Publiques appelle les agents des finances publiques à participer massivement aux votations citoyennes, à la journée nationale d'action du 28 juin et aux manifestations organisées sur tout le territoire.

Plus que jamais, avec les salarié-e-s, la CGT est déterminée à gagner !

**LE 28 JUIN, FAISONS ÉCHEC AUX PROVOCATIONS GOUVERNEMENTALES !
EXPRIMONS TOUS ENSEMBLE NOS EXIGENCES REVENDICATIVES !**

POUR :

- Le retrait du projet de loi El Khomri ;
- L'abandon de PPCR, du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire ;
- Le maintien du statut général des fonctionnaires, des statuts particuliers et de nos règles de gestion ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- Le maintien du réseau de la DGFIP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services ;
- L'abandon du projet de retenue à la source.